

Réaménagement voies et espaces publics Commune de PLOMODIERN (2240 hab.)

Le projet permet de traiter qualitativement l'entrée de bourg nord de Plomodiern. L'emprise de la voie est réduite à 5.80m, et met en œuvre 2 séquences distinctes dans le traitement de l'espace public.

Une séquence urbaine intermédiaire : s'appliquant à un maillage urbain moyennement dense, et peu d'accès directs sur la voie.

Cette séquence anticipe l'urbanisation future à court/moyen terme en favorisant les déplacements piétons vers le bourg et les équipements publics, elle affirme le caractère urbain et résidentiel du secteur en anticipant les nouveaux flux de circulation et les problèmes de vitesse.

Un traitement qualitatif laissant une large place au végétal, jouant sur les contrastes visuels, qui intègre des cheminements doux bilatéraux en site propre de 1.50m de large (minimum), séparé de la voie par une bande végétalisée et arborée ponctuellement.

Des îlots centraux permettent de limiter la prise de vitesse et permettent des traversées piétonnes sécurisées. Les stationnements existants sont réaménagés et augmentés, notamment aux abords de la pépinière et de la salle multifonctions.

Le carrefour avec la rue de la Montagne est aménagé avec un giratoire franchissable (pour permettre l'accès aux transports en commun de la salle multifonctions). Il marque la fin de cette séquence.

Une séquence "urbaine" : s'appliquant à un tissu urbain dense accueillant des commerces.

Un traitement largement minéral, assurant la continuité des déplacements piétons et cycles.

Les trottoirs seront élargis et confortés avec une largeur minimale de 1.50m.

Le carrefour avec la rue de Saint Corentin est redressé et paysagé.

- Missions de maîtrise d'œuvre complète : Voirie, Aménagement urbain & paysager

- Réaménagement de la rue de Châteaulin (RD n°47)

- Longueur totale : 700 mètres environ

- Coût prévisionnel : 500.000 euros H.T

